



VersaillesGrandParc
communauté de communes

DÉLIBÉRATION

N° 2009-12-14

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2009

PRESIDENT : Monsieur François de Mazières

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Philippe LEQUAIN), M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, , Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, Mme Martine ARNAL, M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Guy-François PARMENTIER (représentant M. Jean Roch GAILLET), Mme Dominique CONORT, M. Pierre-Yves STUCKI (représentant M. Jean-Jacques LASSERRE) M. Kamel EL FEDIL, M. Ludovic JAMET, M. Gilles CURTI, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, Mme Pascale ROCHERON (représentant M. Roland de HEAULME) , M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de M. Olivier LEBRUN).

Absents excusés :

M. Jean-Jacques LASSERRE représenté par M. Pierre-Yves STUCKI
M. Olivier LEBRUN pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS
M. Philippe LEQUAIN pouvoir à M. Patrick CONFETTI
M. Jean Roch GAILLET représenté par M. Guy-François PARMENTIER
M. Christophe BOLLENGIER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU
M. Roland de HEAULME représenté par Mme Pascale ROCHERON

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 7 décembre 2009

Date d'affichage de la convocation : 8 décembre 2009

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 30

N° de l'ordre du jour :

2009.12.14 : Adhésion au SEDIF de la communauté d'agglomération Europ'Essonne pour le territoire de la commune de Massy.

- M. François de MAZIERES, rapporteur, donne lecture de la délibération**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-18 et L 5211-61,

Considérant la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne en date du 7 octobre 2009, prononçant son adhésion au SEDIF, uniquement pour le périmètre de la commune de Massy,

Vu la délibération n°2009-20 du comité du SEDIF en date du 22 octobre 2009 approuvant cette demande d'adhésion,

La communauté de communes Versailles Grand Parc, en tant que membre du SEDIF, doit se prononcer sur cette demande d'adhésion.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Communautaire,

- 1) *se prononce pour l'admission au SEDIF de la communauté d'agglomération Europ'Essonne pour le périmètre de la commune de MASSY.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 30

Suffrages exprimés : 33(incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

